# Ma miséricorde l’emporte sur Ma colère

#  (partie 1 de 2)



« La grâce, le pardon accordé à ceux que l’on pourrait punir » est une définition parfois utilisée pour décrire la miséricorde.  Mais qu’est-ce que la miséricorde, en islam?

L’islam a donné à la miséricorde un sens encore plus profond, en a fait un aspect essentiel de la vie du musulman, pour lequel Dieu le rétribue.

La miséricorde de Dieu, qu’Il accorde à toutes Ses créatures, se manifeste dans tout ce qui nous entoure : dans le soleil qui nous procure lumière et chaleur, dans l’air et l’eau qui sont essentiels à la vie.

Une sourate entière du Coran est nommée *ar-Rahman*, c’est-à-dire « le Tout Miséricordieux ».  Deux des noms de Dieu sont dérivés du terme « miséricorde » : ce sont *ar-Rahman* et *ar-Rahim*, qui signifient « le Tout Miséricordieux » et « le Très Miséricordieux ».  Ces deux attributs sont mentionnés au début de 113 sourates du Coran, dans la phrase *bismillah irrahman irrahim*, i.e. « au nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ».  Pour le lecteur, cette phrase est un constant rappel de la miséricorde infinie de Dieu et de Ses nombreux bienfaits.

Dieu nous assure que quiconque commet un péché sera pardonné s’il se repent sincèrement et cesse de répéter le péché en question.  Il dit :

**« Votre Seigneur s’est prescrit à Lui-même la miséricorde.  Et quiconque d’entre vous fait un mal par ignorance, se repent par la suite et s’amende…  Alors Dieu est Pardonneur et Miséricordieux. » (Coran 6:54)**

Par ailleurs, dans un hadith, le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) rapporte que Dieu lui a révélé :

**« Ma miséricorde l’emporte sur Ma colère. »**

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a également promis la récompense de Dieu pour nos actes de bonté et de compassion :

**« Ceux qui sont compatissants envers les autres reçoivent la miséricorde du Tout-Miséricordieux.  Faites preuve de compassion envers les habitants de la terre, et Celui qui est là-haut sera miséricordieux envers vous. » (*as-Souyouti*)**

## La miséricorde du Prophète

Pour ce qui est de la miséricorde du Prophète, citons d’abord ce que Dieu Lui-même a dit à ce sujet :

**« Et Nous ne t’avons envoyé qu’en miséricorde pour l’univers. »  (Coran 21:107)**

Cela démontre que l’islam est fondé sur la miséricorde et que Dieu a envoyé le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) comme une miséricorde pour toutes les créatures sans exception.

Dieu dit également, dans le Coran :

**« Il vous est certes venu un messager choisi parmi vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude envers vous, plein de compassion et de miséricorde envers les croyants. »  (Coran 9:128)**

Les manières et le comportement du Prophète ont à chaque instant confirmé ces versets, car il a subi de nombreuses épreuves au cours de sa mission.  C’est avec beaucoup de douceur que le Prophète invitait les gens vers l’islam et même s’ils lui causaient du tort, il demandait à Dieu de leur pardonner leur ignorance et leur cruauté.

## Les compagnons du Prophète

Décrivant les compagnons du Prophète, Dieu dit, dans le Coran :

**« Mohammed est le messager de Dieu.  Ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. »  (Coran 48:29)**

Certaines personnes pensent peut-être que parce qu’il était prophète, il était normal, pour Mohammed, de posséder ces qualités; mais ses compagnons étaient des gens ordinaires ayant consacré toute leur vie à l’obéissance de Dieu et de Son prophète.  Par exemple, Abou Bakr as-Siddiq consacra la majeure partie de sa fortune à acheter des esclaves à leurs maîtres brutaux et sans pitié, pour ensuite les libérer par amour pour Dieu.

Expliquant la miséricorde à ses compagnons, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) leur dit qu’il ne s’agissait pas d’être uniquement bon envers sa famille et ses amis, mais de démontrer de la miséricorde et de la compassion envers toutes les personnes, qu’on les connaisse ou non.

## Compassion envers les enfants

Parmi les pratiques cruelles de l’ère préislamique était le sacrifice des enfants aux divinités et l’enterrement des filles vivantes.  Ces actes furent strictement interdits, à plusieurs reprises, par le Coran et le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui).

Le Prophète était connu pour sa compassion envers les enfants.  Une fois, alors qu’il dirigeait la prière, ses petits-fils, al-Hassan et al-Houssein, s’amusèrent à monter sur son dos alors qu’il était prosterné.  Alors par crainte qu’ils se blessent en tombant de son dos s’il se relevait de sa prosternation, il la prolongea jusqu’à ce qu’ils décident de descendre d’eux-mêmes.  Une autre fois, il fit sa prière en portant dans ses bras Oumamah, sa petite-fille.

Cette bonté du Prophète envers les enfants ne se limitait pas qu’à ceux de sa famille, mais s’étendait à tous les enfants qu’il croisait sur sa route.  D’ailleurs, dès que ceux-ci l’apercevaient, ils couraient dans sa direction et ils étaient reçus avec un chaleureux sourire et des bras grands ouverts.

Même durant les prières, la bonté innée du Prophète se manifestait.  Il a une fois raconté :

**« Parfois, je commence une prière avec l’intention de la prolonger, mais j’entends alors un enfant pleurer et je décide de l’écourter, car je sais que ses pleurs tourmentent sa mère. » (*sahih al-Boukhari*)**

À plusieurs reprises, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a souligné l’importance d’élever les enfants dans une atmosphère paisible où règnent l’affection et la bonté, et d’éviter de les frapper, encore moins au visage, ou de les humilier.  Un jour, un homme vit le Prophète embrasser son petit-fils et s’en montra étonné.  Il lui dit : « **J’ai dix enfants, mais je n’ai jamais embrassé aucun d’entre eux.**»  Le Prophète lui répondit : **« Celui qui n’a pas de compassion envers les autres ne se verra pas traité avec compassion. »** **(*sahih al-Boukhari*)**

## Une caresse dans les cheveux...

Dans le Coran, Dieu parle ainsi des orphelins :

**« Alors n’opprime point l’orphelin et ne repousse pas le mendiant. » (Coran 93:9)**

L’attitude du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) envers les orphelins était conforme à ce verset, car il a dit :

**« Moi et la personne qui prend soin d’un orphelin et pourvoit à ses besoins serons comme ceci, au Paradis (et il colla ensemble son index et son majeur). » (*Abou Daoud*)**

Afin que l’orphelin se sente apprécié et qu’il sache que même s’il a perdu l’affection de ses parents, il y a quand même des gens prêts à l’aimer et à prendre soin de lui, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a encouragé la gentillesse envers lui en disant qu’une personne est rétribuée en bien pour chaque cheveu qu’elle caresse sur la tête de l’orphelin.

La protection des biens de l’orphelin a été clairement ordonnée par Dieu et Son prophète.  Par exemple, Dieu dit, dans le Coran :

**« Certes, ceux qui disposent injustement des biens des orphelins ne font qu’introduire du feu (dans leurs entrailles); et ils brûleront dans les flammes ardentes (de l’Enfer). »  (Coran 4:10)**

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a également dit que l’un des sept péchés les plus graves consiste à disposer illégalement des biens de l’orphelin.

# (partie 2 de 2)

## Le traitement des prisonniers de guerre

En islam, la miséricorde s’étend jusqu’aux ennemis, en temps de guerre comme en temps de paix.  Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a exhorté ses compagnons à ne pas rompre les liens avec les membres de leur famille demeurés mécréants en prenant régulièrement de leurs nouvelles et en leur offrant des présents.

Par ailleurs, Dieu ordonne aux musulmans d’accorder l’asile à leurs ennemis, en temps de guerre, si ces derniers le demandent, tout comme Il leur interdit de leur nuire inutilement.  Dieu en parle ainsi, dans le Coran :

**« Et si un polythéiste te demande asile, (ô Mohammed), accorde-le lui afin qu’il entende la parole de Dieu.  Fais-le ensuite conduire en lieu sûr, car ce sont des gens qui ne savent pas. » (Coran 9:6)**

Quant au Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), il a interdit à ses compagnons de nuire aux aînés, aux blessés, aux femmes, aux enfants, et aux gens en général lorsqu’ils sont à l’intérieur d’un lieu d’adoration.  La destruction des champs (de culture) et des arbres a également été interdite, tout comme la mutilation des corps ennemis; d’ailleurs, il a été ordonné aux musulmans de les enterrer rapidement, par simple respect.

Les ordres du Prophète concernant le traitement des prisonniers de guerre étaient strictement respectés par ses compagnons.  Dans le récit d’une bataille qui nous a été rapporté par un homme fait prisonnier, ce dernier raconte qu’il avait été confié à une famille musulmane, après sa capture.  Chaque fois que ceux-ci s’apprêtaient à manger, ils lui donnaient priorité en lui offrant du pain, ne se contentant eux-mêmes que de dattes.

Lorsque le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) entra victorieusement à la Mecque après avoir défait Qouraysh, il s’approcha d’eux et leur demanda :

**« À quel traitement vous attendez-vous, de ma part? »**

Ils répondirent : **« Tu es un noble frère, fils d’un noble frère!  Nous ne attendons qu’à du bien, de ta part. »**

Alors le Prophète dit : **« Je ne vous dirai que ce que Youssef [le prophète Joseph] a dit à ses frères :**

**« Point de récriminations contre vous aujourd’hui! Que Dieu vous pardonne. Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux. » (Coran 12:92).**

**Allez... Vous êtes libres. »**

Ce jour-là, où les gens s’attendaient le moins à la tolérance et au pardon, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) se révéla un exemple de miséricorde et d’indulgence en relâchant tous les prisonniers sans demander aucune rançon et en leur pardonnant les persécutions et la torture de nombreux musulmans, qui s’étaient étalées sur les treize premières années de sa mission prophétique.

## Toutes les créatures de Dieu

L’islam a aussi accordé plusieurs droits aux animaux.  Par exemple, quand le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) vit un âne qui avait été marqué au fer sur le front, il dit :

**« N’avez-vous pas entendu dire que j’ai maudit quiconque marque un animal au fer sur la face ou le frappe sur la face? » (*sahih Mouslim*)**

Une fois, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) raconta qu’une femme avait été envoyée en Enfer à cause d’un chat qu’elle avait enfermé sans nourriture et sans lui laisser la possibilité de sortir afin qu’il se nourrisse de lui-même.  Il raconta également qu’un homme s’était vu accorder le Paradis pour avoir donné de l’eau à un chien assoiffé, dans le désert.

Par ailleurs, le Prophète a interdit aux gens d’affûter leurs couteaux devant les animaux avant de les égorger, tout comme il a interdit qu’un animal soit égorgé devant un autre :

**« Dieu nous ordonne la compassion en toute chose; faites donc preuve de compassion lorsque vous tuez et lorsque vous égorgez en affûtant votre lame pour minimiser la douleur. » (*sahih al-Boukhari*)**

Un des compagnons du Prophète rapporte qu’un jour qu’ils voyageaient en sa compagnie, ils trouvèrent une femelle oiseau avec ses petits.  Certains prirent les petits et les éloignèrent de leur mère.  Cette dernière vola en leur direction et se mit à tournoyer autour d’eux.  Alors le Prophète demanda :

**« Qui a tourmenté cet oiseau en lui prenant ses petits?  Rendez-lui ses petits immédiatement! » (*sahih al-Boukhari*)**

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a mis l’accent sur les droits des animaux lorsqu’il a dit que quiconque prend pour cible une créature vivante est maudit.  Forcer des animaux à se battre jusqu’à la mort de l’un d’eux a aussi été strictement interdit, car les animaux ont des sentiments et les traiter ainsi équivaut à une torture, pour eux.

Le concept islamique de la miséricorde met l’accent sur les liens qui unissent les créatures de Dieu, entre elles, de même que sur ceux qui unissent toutes les créatures à leur Créateur.  La miséricorde provient de Dieu et Il l’accorde à chaque créature vivante.  Les animaux et les êtres humains qui font preuve de compassion entre eux vivent en harmonie les uns avec les autres; et en retour, Dieu se montre encore plus miséricordieux envers eux.